



MAIRIE DE CUZIEU
10 Route de Veauche
42330 CUZIEU
04 77 54 88 32
accueil@cuzieu.fr

**PRESTATIONS DE NETTOYAGE DE
LOCAUX POUR LA SALLE ERA JEAN
NOAILLY**

SOCIÉTÉ LIMPIDE NETTOYAGE





Personne publique contractante :

Mairie de CUZIEU

Objet de la consultation :

Prestations de nettoyage de l'Équipement Rural d'Animation.

Ordonnateur :

Mairie de CUZIEU, Monsieur le Maire

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Receveur Municipal- trésorerie de Feurs

LE CONTRACTANT :

Nom commercial et dénomination sociale : LIMPIDE NETTOYAGE, TERRADE Carole.

Adresse : 203 RUE DE LA FONT 42210 BELLEGARDE EN FOREZ

Adresse électronique : ctg.limpidenettoyage@sfr.fr

Numéro de téléphone : 06 09 80 93 80

Numéro de SIRET : 80938717800019 Code APE : 8121Z

S'engage sur la base de l'offre à exécuter les prestations demandées définies par la consultation.

**MONTANT DE LA PRESTATION :**

Locaux	Formules de prestation *	Proposition de prix à l'intervention HT	Proposition de prix à l'intervention TTC	Temps d'intervention et nombre de personnel (s) intervenant (s)
Prestation Grande salle , petite salle +sanitaires	Intervention du lundi	48 euros	57,60	2 heure avec votre auto krewer
Prestation Petite salle + sanitaires	Intervention du lundi	36 euros	43,20	1 h 30 min manuel
Locaux	Réf de la prestation*	Proposition de prix à l'intervention HT	Proposition de prix à l'intervention TTC	Pour information temps d'intervention et nombre de personnel (s) intervenant (s)
DEVIS Vitres	<i>Un devis vous sera proposé avant toute intervention</i>			

La dernière semaine du Mois M-1 le secrétariat de Mairie communique au prestataire le planning de nettoyage du mois suivant.

DUREE DE L'OFFRE :

L'offre est conclue jusqu'au 31 Août.

L'offre ne peut être reconduite tacitement.

A la demande de la mairie de CUZIEU, pour une prestation ayant un caractère d'urgence, le prestataire s'engage à intervenir dans un délai maximum de 24 heures au même tarif que l'offre.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/12/2022

Affichage : 07/12/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

ASSURANCES :



Le titulaire devra justifier qu'il est couvert par un contrat d'assurance au titre de la responsabilité civile découlant des articles 1382 à 1384 du code civil.

Il devra donc fournir une attestation de son assureur justifiant qu'il est à jour de ses cotisations et que sa police contient les garanties en rapport avec l'importance de la prestation.

À tout moment durant l'exécution de la prestation, le titulaire doit être en mesure de produire cette attestation.

Votre Agent Général
Stéphanie BLANCHARD
3-5 rue d'Ecotay
42000 MONTRISON
0477585400
agence.blanchardstephanie@ava.fr



N° ORIAS 13008497
Site ORIAS www.orias.fr

MME TERRADE CAROLE
LIMPIDE NETTOYAGE
203 RUE DE LA FONT
42210 BELLEGARDE EN FOREZ

Votre contrat
Responsabilité civile

Vos références
Contrat 6504682104

Date du courrier
23 mars 2022

Votre attestation
Responsabilité civile

La société AXA FRANCE IARD atteste que l'assuré :

MME TERRADE CAROLE
LIMPIDE NETTOYAGE
203 RUE DE LA FONT
42210 BELLEGARDE EN FOREZ

Est couvert contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés au tiers par le contrat n° 6504682104 souscrit auprès de notre société.

La présente attestation est délivrée pour faire valoir ce que de droit.

Elle n'implique qu'une présomption de garantie et ne saurait en aucun cas engager l'assureur et son signataire en dehors des limites des clauses et conditions du contrat d'assurance auquel ils se réfèrent.

Elle est valable pour la période allant de sa délivrance jusqu'à la prochaine échéance du contrat, soit 01/05/2022, et sous réserve du paiement des primes correspondantes.

Fait à Montrison, le 23 mars 2022

Pour l'assureur
Votre Agent Général

Stéphanie BLANCHARD
AXA ASSURANCES
3-5 rue d'Ecotay
42000 MONTRISON
Tél. 04 77 58 54 00
ORIAS : 13008497

RECLAMATION :



En cas de prestations mal exécutées, la mairie prendra contact avec le prestataire qui s'engagera à intervenir dans les 24 heures. Aucune facturation supplémentaire ne sera acceptée par la mairie.

ACCES AUX LOCAUX :

La Mairie dotera le prestataire de clés permettant l'accès aux locaux intéressés par les prestations.

Après chaque prestation les locaux devront être fermés.

En cas de non-respect de cette consigne la responsabilité du prestataire est engagée et les frais inhérents à un acte de vandalisme constaté seront à la charge de ce dernier.

En cas de perte ou de vol de ces clés, le titulaire du marché avisera la Commune de CUZIEU des exemplaires manquants. Ceux-ci seront remplacés et seront facturés au prestataire, au tarif en vigueur.

Si pour des raisons importantes des travaux exceptionnels sont à réaliser ou des travaux empêchent le déroulement normal de la prestation de nettoyage un email sera envoyé au titulaire afin que les dispositions soient prises.

La fourniture en eau, les consommables (papier hygiénique – savon mains) et électricité sont à la charge de la collectivité.

La commune met à disposition de l'entreprise l'autolaveuse ARGOS.

CLAUSES ENVIRONNEMENTALES :

Le titulaire devra utiliser des produits non fournis par la collectivité avec des doseurs, permettant une bonne utilisation des produits en évitant le surdosage, et former le personnel à leur utilisation optimale.

Ces produits devront être adaptés aux surfaces à nettoyer.

Le titulaire proposera autant que faire se peut des produits répondant aux exigences d'un écolabel officiel ou équivalent.

Le titulaire devra prendre toutes les dispositions pour ne pas laisser couler l'eau inutilement.

Le titulaire devra éviter tout éclairage superflu lors de la prestation et veiller à ce que l'éclairage d'un local soit strictement limité au temps nécessaire à l'exécution des prestations dans ce local.

Le titulaire devra informer le personnel concerné des précautions à prendre lors de l'utilisation des produits utilisés, et les former à l'utilisation efficace des dits matériels.

Les intervenants responsables de l'exécution des prestations auront systématiquement à leur disposition les fiches de données de sécurité des produits utilisés.

Le titulaire devra prendre toutes les mesures qui s'imposent (suivant les textes en vigueur) afin que son personnel puisse intervenir en toute sécurité.



DROIT ET LANGUE :

En cas de litige, seul le Tribunal Administratif de Lyon est compétent en la matière.

Tous les documents, inscriptions sur matériel, correspondances, demandes de paiement ou modes d'emploi doivent être entièrement rédigés en langue française. S'ils sont rédigés dans une autre langue, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

CONTACT MAIRIE :

Personne responsable du site à contacter pour les modalités d'intervention et toutes sujétions particulières

Mairie de CUZIEU
MME MONIER Valérie Secrétaire de Mairie
10 Route de Veauche 42330 CUZIEU
accueil@cuzieu.fr
Tel : 04 77 54 88 32

Services Techniques de la Mairie,
M Blanchard Simon, agent technique
services.techniques@cuzieu.fr
Port : 06.32.66.63.90

ENGAGEMENT DU PRESTATAIRE :

Fait à : *Bellegarde en Forez*
1 Décembre 2022

LIMPIDE NETTOYAGE
TERRADE *Carole*
Signature *03 rue Lafont*
42210 Bellegarde en Forez
Tél. 06 09 80 93 80 Fax: 04 77 54 28 12
Siret : 809 387 178 00019

ENGAGEMENT DE LA MAIRIE :

Fait à Cuzieu le *07/12/2022*

Signature

Le Maire,
Jean-François RASCLE

